

IMPACT DE LA CRISE COVID19 SUR LES SECTEURS CULTURELS EN NOUVELLE-AQUITAINE



- TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL N°3 - OCTOBRE 2021

AVANT-PROPOS

L'objectif de ce tableau de bord est de produire régulièrement, sur un temps long, des indicateurs simples et utiles pour les décideurs, têtes de réseaux, organisations professionnelles, etc. afin de mesurer objectivement l'impact de la crise sur l'activité culturelle et artistique en Nouvelle-Aquitaine.

Un groupe de travail régional a été constitué afin de déterminer les indicateurs et objectifs de ce tableau de bord. La volonté du groupe est que ce tableau de bord soit diffusé publiquement et **actualisé chaque trimestre**. En fonction de l'évolution de la situation, celui-ci s'adaptera et de nouvelles données pourront être intégrées.

Le travail réalisé par L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine consiste à collecter les données identifiées comme pertinentes et rapidement disponibles pour les mettre en forme de manière brute et graphique dans ce présent document.

Rédaction / contact :

Antoine Augeard, chargé d'études du pôle Observation-ressources , a.augeard@la-nouvelleaquitaine.fr

Face à la crise sanitaire impactant durablement les activités et les acteurs culturels depuis 2020, est apparu un besoin de connaissance « accélérée » de la situation. L'enjeu est de prendre le recul suffisant pour aider à gérer l'urgence et la relance, accompagner les personnes et les structures mais aussi envisager les impacts de la crise dans le futur.

Pour traiter cette question, L'A. à travers sa mission Observation-ressources a initié une démarche partagée autour de l'étude de l'impact de la crise en Nouvelle-Aquitaine en invitant, le 9 juillet 2020, une trentaine d'organisations à définir les axes de recherche spécifiques à la Nouvelle-Aquitaine. L'A. a donc associé des structures régionales publiques, paritaires ou institutionnelles, des représentants de collectivités, des fédérations et réseaux de professionnels, les agences culturelles départementales et régionales, des acteurs de la recherche mais également au niveau national le DEPS, l'UFISC ainsi qu'Opale.

Quatre groupes de travail ont été constitués afin de ces questionnements : **Quel état des lieux d'avant-crise ? Quel suivi régulier de l'impact ? Quel complément qualitatif aux données quantitatives ? Quelles expériences inspirantes pour aider à rebondir ?**

Le chantier comprend via une veille permanente l'[inventaire des études nationales et régionales sur le thème culture & covid2019](#) et a notamment permis la réalisation du dossier de l'Affût [« Observer les impacts de la crise, dessiner l'après »](#) en octobre 2020.

Les recherches spécifiquement menées par L'A. en Nouvelle-Aquitaine se déploient en 4 axes qui se complètent et se nourrissent.

Page web du chantier global :

<http://la-nouvelleaquitaine.fr/chantier-impacts-de-la-crise>

NOTE DE SYNTHÈSE - OCTOBRE 2021

Cette note synthétise ce 3ème tableau de bord régional d'impact de la crise sur les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine d'octobre 2021. Pour compléter, elle est introduite par quelques repères nationaux extraits de la note de conjoncture au 2e trimestre du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture.

Au niveau national, le DEPS montre qu'au second trimestre 2021, le chiffre d'affaires des secteurs culturels marchand en France reste en-dessous de celui constaté à la même date en 2019 : - 9%, soit 1,84 milliards d'euros. Néanmoins, il est en hausse de 21% par rapport au second trimestre 2020.

Les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel, secteurs les plus impactés

Les secteurs de l'audiovisuel/cinéma (et plus particulièrement « la Projection de films cinématographiques ») et du spectacle vivant sont les plus impactés par rapport à la situation d'avant-crise : le chiffre d'affaire du spectacle vivant au second trimestre 2021 est 60% inférieur à la valeur constatée au même trimestre 2019. À l'inverse, les secteurs du livre et de la musique enregistrée sont plus dynamiques qu'avant la crise : + 10% et + 6% de chiffres d'affaires respectivement.

En région Nouvelle-Aquitaine, en juillet 2021, les établissements du spectacle vivant représentent en moyenne 46% des établissements culturels indemnisés au titre de l'activité partielle (suivis par le secteur de l'audiovisuel, 13%) et le spectacle vivant concentre 54% des salarié·e-s indemnisé·e-s en juillet 2021. Depuis le mois de mai 2021, tous les indicateurs montrent que le recours au dispositif d'activité partielle pour le secteur culturel est en diminution soulignant ainsi une reprise de l'activité économique.

Une reprise d'activité pour les intermittents

Les indicateurs de source Audiens portant sur les intermittent·e-s montrent cette même reprise de l'activité dans le spectacle : à partir du mois de mai 2021, l'indice salarial repart à la hausse quelque soit le type d'employeur. Le nombre d'intermittent·e-s travaillant pour un employeur de l'audiovisuel en juin 2021 a quant à lui rejoint son niveau de juin 2019. Il en est de même pour le secteur du spectacle vivant au mois de juillet : le nombre d'intermittent·e-s du spectacle est identique à celui de juillet 2019.

En juin 2021, le nombre total d'intermittent·e-s travaillant pour un employeur de Nouvelle-Aquitaine est de 10 028 : il·elle-s étaient 12 349 en juin 2019, ce qui représente une diminution de 19%. Sur cette même période, cette baisse est de 51% pour les employeurs du GUSO et de 34% pour le secteur communication.

Une augmentation des créations d'entreprises culturelles soutenue par l'entrepreneuriat individuel

L'étude du nombre d'inscriptions d'entreprises et d'associations dans les secteurs de la culture au répertoire SIRENE en Nouvelle-Aquitaine montre que ces inscriptions sont en augmentation depuis 2010 et se sont accélérées. L'année 2019 est marquée par une augmentation de 32% par rapport à 2018. Cette hausse des inscriptions se poursuit en 2020 et 2021. En septembre 2021, le nombre de créations de nouvelles entités juridiques a dépassé le nombre de créations de l'année 2020. Entre septembre 2020 et septembre 2021, il y a eu une progression de 83%.

Cette hausse constatée à partir de 2019 est largement soutenue par une progression annuelle de nouveaux entrepreneurs individuels (dont micro-entrepreneurs). Ce statut juridique représentait 60% des nouvelles créations d'entreprises en 2018 et il concerne en 2021 déjà 77% des nouveaux inscrits. Si la part des entrepreneurs individuels dans le secteur culturel est la plus importante dans le secteur des arts visuels (en moyenne, 66% depuis 2010), celle dans le secteur de l'édition écrite est en forte progression passant de 9% en 2018 à déjà 16% en septembre 2021.

Sources :

- "[Analyse conjoncturelle du chiffres d'affaires de la culture au 2e trimestre 2021](#)", DEPS - octobre 2021

- "Tableau de bord de suivi de l'impact de la crise covid19 sur les secteurs culturels" n°3, L'A.- octobre 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. L'activité partielle des salariés des établissements culturels	6
<i>Source : DGEFP-DARES, traitement SESE, DREETS Nouvelle-Aquitaine, données au 30/09/2021</i>	6
1.1. Les établissements indemnisés	6
Part des établissements culturels indemnisés dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à juillet 2021	6
Nombre d'établissements indemnisés par secteur culturel, en Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à juillet 2021	6
1.2. Les salarié·e·s indemnisé·e·s	7
Part des salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements culturels dans l'ensemble des salarié·e·s indemnisé·e·s de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et juillet 2021	7
Nombre de salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et juillet 2021	7
1.3. Les heures indemnisées	8
Part des heures indemnisées pour les établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et juillet 2021	8
Nombre d'heures indemnisées des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et juillet 2021	8
1.4. Montant de l'indemnisation	9
Part du montant cumulé de l'indemnisation des établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et juillet 2021	9
Montant de l'indemnisation cumulée des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et juillet 2021, en milliers d'euros	9
2. Les bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle emploi recherchant un emploi dans la culture	10
<i>Source : Pôle emploi - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA cherchant un emploi culturel, mars 2021</i>	10
Nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle emploi recherchant un emploi dans la culture	10
Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels et dans l'ensemble des secteurs, en Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mars 2021	10
3. Les intermittent·e·s du spectacle	11
<i>Source : Audiens, au 30/09/2021</i>	11
Indice salarial des intermittent·e·s du spectacle relevant du GUSO, de l'audiovisuel, du spectacle vivant et de la communication entre janvier 2019 et juillet 2021	11
Nombre mensuel d'intermittent·e·s du spectacle en 2019, 2020 et 2021	12
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs du spectacle vivant en 2019, 2020 et 2021	12
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs de l'audiovisuel en 2019, 2020 et 2021	12
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs du GUSO en 2019, 2020 et 2021	13
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs de la communication en 2019, 2020 et 2021	13
4. La création d'entreprises des secteurs culturels	14
4.1. Les inscriptions d'entreprises au répertoire SIRENE	14
<i>Source : Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements) , Insee, au 30/09/2021</i>	14
Nombre mensuel d'inscriptions d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine entre 2010 et 2021	14
=> Zoom sur les entrepreneurs individuels	14
Nombre de créations d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine par secteur culturel au second trimestre 2019, 2020 et 2021	15
4.2. Les immatriculations de sociétés commerciales des secteurs culturels	15
<i>Source : Infogreffe – open data</i>	15
Nombre mensuel d'immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2017 et 2021	15
Nombre d'immatriculations de sociétés par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au troisième trimestre 2019, 2020 et 2021	16
5. Les fermetures d'entreprises	17
5.1. Les défaillances	17
<i>Source : Banque de France – base Fiben</i>	17
Nombre mensuel de défaillances d'entreprise dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020	17
Part des défaillances des secteurs culturels dans l'ensemble des défaillances en Nouvelle-Aquitaine, entre 2010 et 2020	18
Nombre annuel de défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre 2018 et 2020	18
5.2. Les radiations d'entreprises	18
<i>Source : Infogreffe – open data</i>	18
Nombre mensuel de radiations d'entreprises du secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine, de 2017 à 2020	18
Nombre de radiations d'entreprises par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au troisième trimestre 2019, 2020 et 2021	18

1. L'ACTIVITÉ PARTIELLE DES SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Source : DGEFP-DARES, traitement SESE, DREETS Nouvelle-Aquitaine, données au 30/09/2021

Une partie des données présentées ci-dessous est disponible par département.

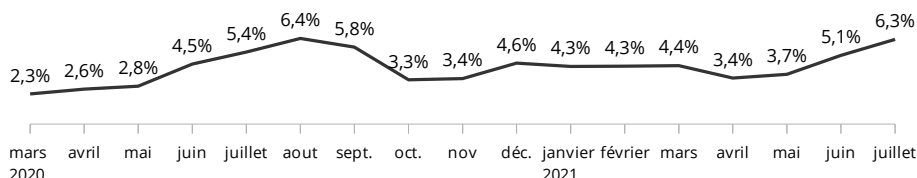
1.1. LES ÉTABLISSEMENTS INDEMNISÉS

En juillet 2021, 202 établissements culturels ont été indemnisés sur un total de 2 995 établissements indemnisés en Nouvelle-Aquitaine, soit 6,3%.

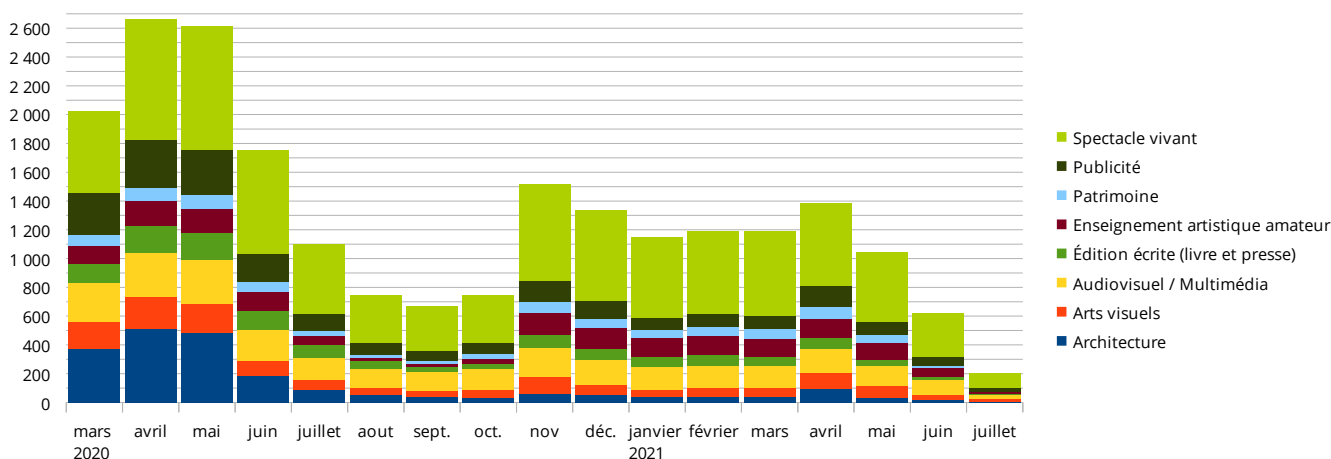
Le nombre d'établissements indemnisés relevant des secteurs culturels a été le plus important en avril et mai 2020. Après une baisse jusqu'en septembre 2020, le nombre d'établissements indemnisés est reparti à la hausse à partir de novembre 2020. Depuis mai 2021, on constate néanmoins une diminution des établissements indemnisés avec des mois de juin et juillet au plus bas depuis le début de la crise.

Les établissements du spectacle vivant représentent en moyenne 46% des établissements indemnisés des secteurs culturels suivis par le secteur de l'audiovisuel (13%).

Part des établissements culturels indemnisés dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à juillet 2021



Nombre d'établissements indemnisés par secteur culturel, en Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à juillet 2021



	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Architecture	375	511	485	185	91	55	43	32	61	55	39	40	40	98	31	20	6
Arts visuels	188	223	204	106	67	44	41	58	115	67	51	63	63	105	85	36	22
Audiovisuel / Multimédia	266	303	301	217	154	136	134	147	206	174	159	153	155	173	140	99	26
Édition écrite (livre et presse)	132	194	192	129	86	53	29	29	87	77	69	74	57	74	44	24	9
Enseignement artistique amateur	130	170	163	135	67	27	25	39	154	146	134	135	131	135	111	63	11
Patrimoine	79	95	95	69	34	14	17	32	77	63	56	61	64	78	60	18	4
Publicité	286	329	317	193	119	89	74	74	146	121	78	87	95	146	93	56	24
Spectacle vivant	568	838	855	721	481	329	306	332	669	631	563	574	585	572	481	299	100
TOTAL	2 024	2 663	2 612	1 755	1 099	747	669	743	1 515	1 334	1 149	1 187	1 190	1 381	1 045	615	202

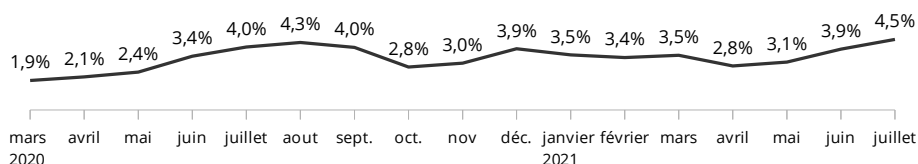
1.2. LES SALARIÉ·E·S INDEMNISÉ·E·S

En juillet 2021, 650 salarié·e·s des établissements culturels ont été indemnisé·e·s sur 13 706 salarié·e·s indemnisé·e·s en Nouvelle-Aquitaine, soit 4,5%.

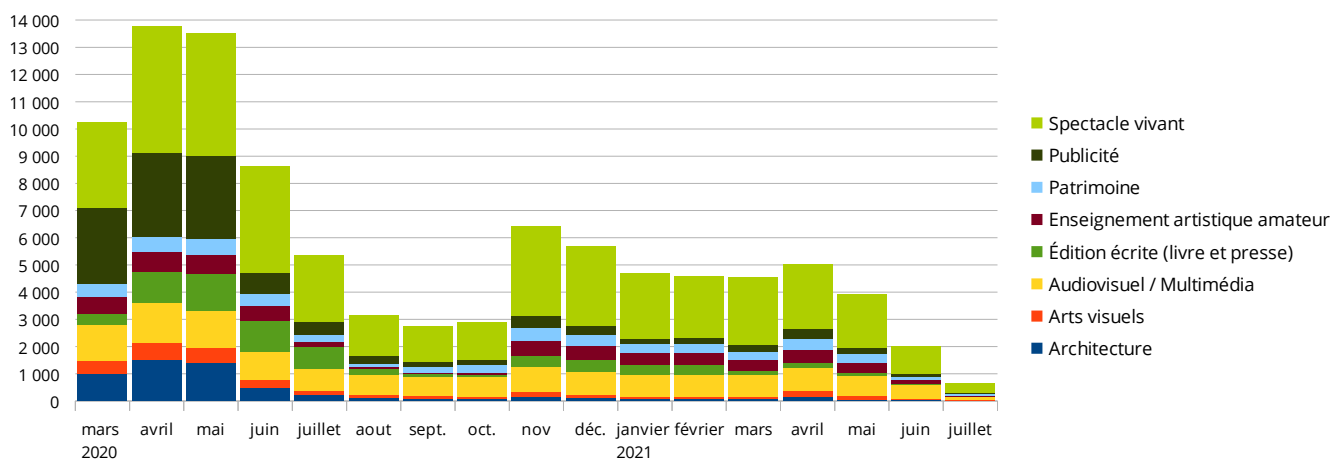
Le pic des salarié·e·s indemnisé·e·s est atteint en avril 2020 avec 13 768 salarié·e·s.

Les salarié·e·s du spectacle vivant sont les premiers bénéficiaires de ce dispositif : 54 % des salariés indemnisés en juillet 2021.

Part des salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements culturels dans l'ensemble des salarié·e·s indemnisé·e·s de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et juillet 2021



Nombre de salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et juillet 2021



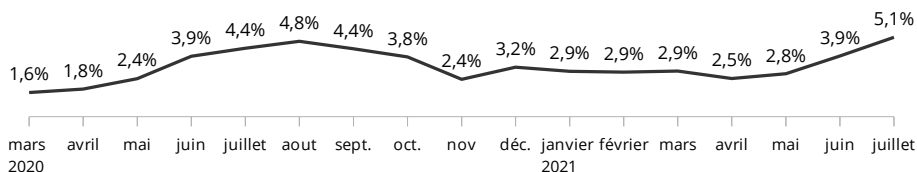
	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Architecture	995	1 510	1 410	484	218	115	89	62	132	107	70	65	68	173	45	24	7
Arts visuels	504	623	538	299	176	122	105	107	213	116	90	105	109	193	147	63	48
Audiovisuel / Multimédia	1 290	1 488	1 371	1 046	788	717	717	718	912	839	792	777	776	839	728	496	84
Édition écrite (livre et presse)	439	1 127	1 343	1 111	805	227	83	63	398	462	392	396	162	209	123	54	21
Enseignement artistique amateur	594	720	725	579	215	80	70	98	570	517	443	434	390	467	384	143	36
Patrimoine	478	569	558	411	222	122	188	281	464	398	316	321	311	391	305	102	60
Publicité	2 814	3 072	3 075	798	473	293	199	183	439	319	199	243	252	384	230	113	46
Spectacle vivant	3 138	4 659	4 493	3 900	2 445	1 491	1 301	1 364	3 291	2 941	2 390	2 248	2 465	2 352	1 948	1 005	348
TOTAL	10 252	13 768	13 513	8 628	5 342	3 167	2 752	2 876	6 419	5 699	4 692	4 589	4 533	5 008	3 910	2 000	650

1.3. LES HEURES INDEMNISÉES

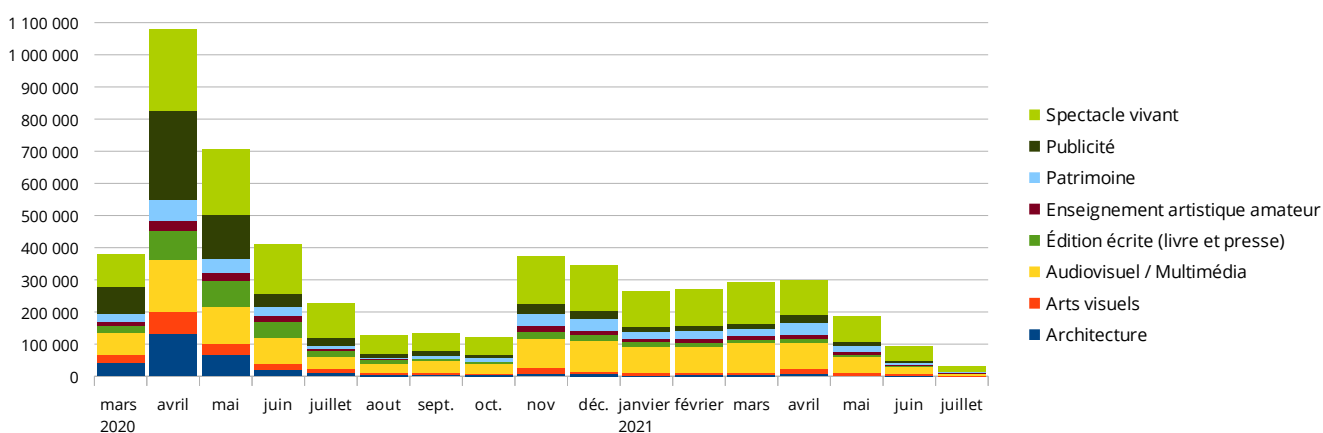
En juillet 2021, 31 939 heures ont été indemnisées sur les 626 191 heures indemnisées au titre de l'activité partielle, en Nouvelle-Aquitaine, soit 5,1%.

Les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel concentrent 63% des heures indemnisées du secteur culturel en juillet 2021.

Part des heures indemnisées pour les établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et juillet 2021



Nombre d'heures indemnisées des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et juillet 2021



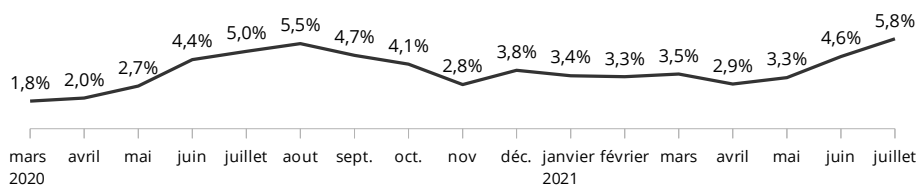
	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Architecture	42 796	133 157	67 036	21 089	11 090	4 259	5 925	3 446	8 017	6 311	3 665	3 613	3 800	8 737	2 447	1 549	383
Arts visuels	23 729	68 511	35 710	19 403	12 427	7 247	6 274	5 394	17 805	8 006	6 513	7 409	8 303	16 366	9 478	5 641	3 307
Audiovisuel / Multimédia	67 841	161 136	115 236	77 896	36 736	28 519	35 004	30 608	90 566	95 133	82 199	79 847	90 578	78 368	47 737	21 362	3 067
Édition écrite (livre et presse)	21 601	89 231	78 058	51 594	19 152	10 252	5 893	4 194	22 503	19 080	15 232	14 587	11 235	14 093	8 026	4 586	2 062
Enseignement artistique amateur	13 992	30 949	26 002	17 552	7 079	3 119	2 698	2 836	17 767	14 840	10 021	9 742	10 869	12 548	8 388	3 620	1 842
Patrimoine	23 504	64 752	43 187	28 860	8 332	3 591	9 843	11 153	37 452	34 236	20 582	26 392	21 749	34 888	18 600	4 253	1 274
Publicité	85 477	279 079	136 441	39 259	25 452	12 299	13 214	10 230	32 319	24 613	14 012	15 908	17 578	26 661	13 193	8 229	2 922
Spectacle vivant	102 710	254 154	204 357	153 679	108 205	57 121	53 663	54 442	148 232	142 817	111 381	112 369	129 822	108 550	80 387	43 851	17 082
TOTAL	381 650	1 080 969	706 027	409 332	228 473	126 407	132 514	122 303	374 661	345 036	263 605	269 867	293 934	300 211	188 256	93 091	31 939

1.4. MONTANT DE L'INDEMNISATION

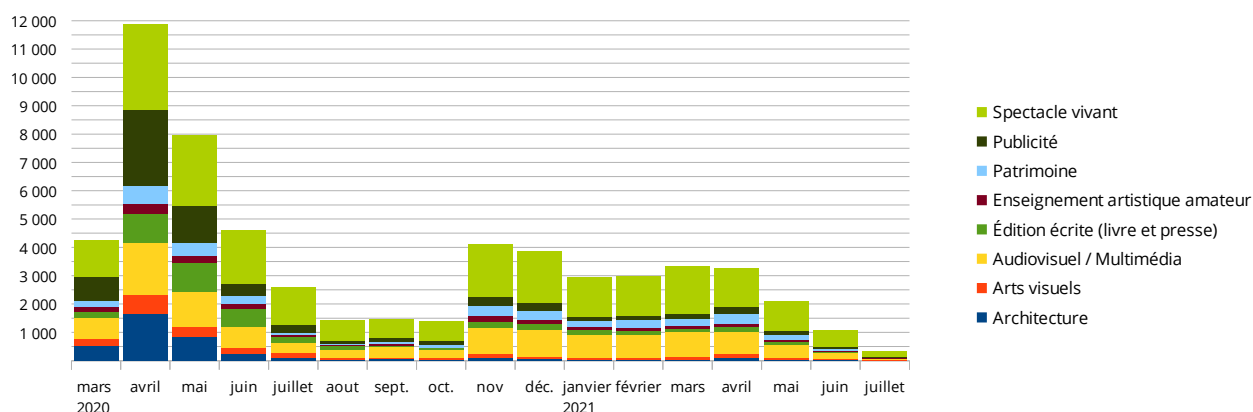
En juillet 2021, un peu plus de 341 milles euros d'indemnisations ont été versés aux établissements culturels sur 5,9 millions d'euros versés au total en Nouvelle-Aquitaine, soit 5,8%.

Le spectacle vivant réunit 58% des montants d'indemnisation des secteurs culturels en juillet 2021.

Part du montant cumulé de l'indemnisation des établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et juillet 2021



Montant de l'indemnisation cumulée des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et juillet 2021, en milliers d'euros



	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Architecture	528,4	1 638,0	823,9	234,6	123,6	45,4	64,2	38,3	87,5	67,6	37,7	37,6	39,2	97,5	24,5	13,9	2,8
Arts visuels	231,3	692,6	383,6	201,0	139,5	84,1	62,1	53,0	167,5	80,4	65,9	74,6	82,5	152,1	92,0	57,1	32,7
Audiovisuel / Multimédia	740,3	1 816,3	1 231,3	772,8	367,8	280,7	355,1	313,6	908,2	944,2	822,8	795,4	902,0	790,0	469,4	211,0	32,1
Édition écrite (livre et presse)	235,4	1 058,9	997,2	606,2	206,3	107,6	57,0	41,1	227,1	203,2	162,3	154,3	109,6	147,6	76,0	43,1	16,2
Enseignement artistique amateur	157,3	335,7	278,6	198,4	72,8	35,5	38,9	27,5	185,8	149,7	104,6	105,3	120,6	127,1	88,5	37,7	16,0
Patrimoine	229,2	650,1	436,2	292,9	88,7	39,7	100,9	113,7	365,1	331,7	203,6	263,0	219,0	332,8	177,4	47,7	15,2
Publicité	841,6	2 686,1	1 336,8	397,5	255,9	122,5	138,7	107,5	326,7	250,4	146,0	161,0	182,8	272,7	132,7	81,4	26,8
Spectacle vivant	1 303,7	3 009,4	2 476,3	1 895,3	1 337,3	731,2	653,8	686,6	1 840,0	1 826,8	1 398,0	1 388,2	1 666,2	1 354,8	1 029,2	570,9	199,5
TOTAL	4 267,2	11 887,1	7 963,8	4 598,7	2 592,0	1 446,8	1 470,7	1 381,2	4 107,9	3 854,1	2 941,0	2 979,4	3 321,8	3 274,6	2 089,9	1 062,7	341,3

2. LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA INSCRIT·E·S À PÔLE EMPLOI RECHERCHANT UN EMPLOI DANS LA CULTURE

Source : Pôle emploi - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA cherchant un emploi culturel, mars 2021

En mars 2021, 1 846 demandeur·euse·s d'emploi inscrit·e·s à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA (soit 2,8% des 65 712 bénéficiaires du RSA), recherchent un emploi dans un des secteurs de la culture. C'est 12% de plus qu'en mars 2019.

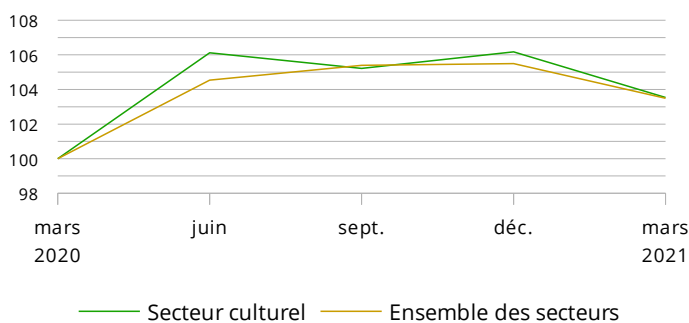
Depuis mars 2020, l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels est quasiment identique à celle de l'ensemble des secteurs.

Nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle emploi recherchant un emploi dans la culture

	Secteur culturel
mars 2018	1 715
juin	1 704
sept.	1 604
déc.	1 687
mars 2019	1 689
juin	1 706
sept.	1 673
déc.	1 703
mars 2020	1 783
juin	1 892
sept.	1 876
déc.	1 893
mars 2021	1 846

Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels et dans l'ensemble des secteurs, en Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mars 2021

Le graphique est présenté en base 100 afin de pouvoir mieux comparer les évolutions : les indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour mars 2020 afin de comparer les évolutions de ces 2 indicateurs.



3. LES INTERMITTENT·E·S DU SPECTACLE



Source : Audiens, au 30/09/2021

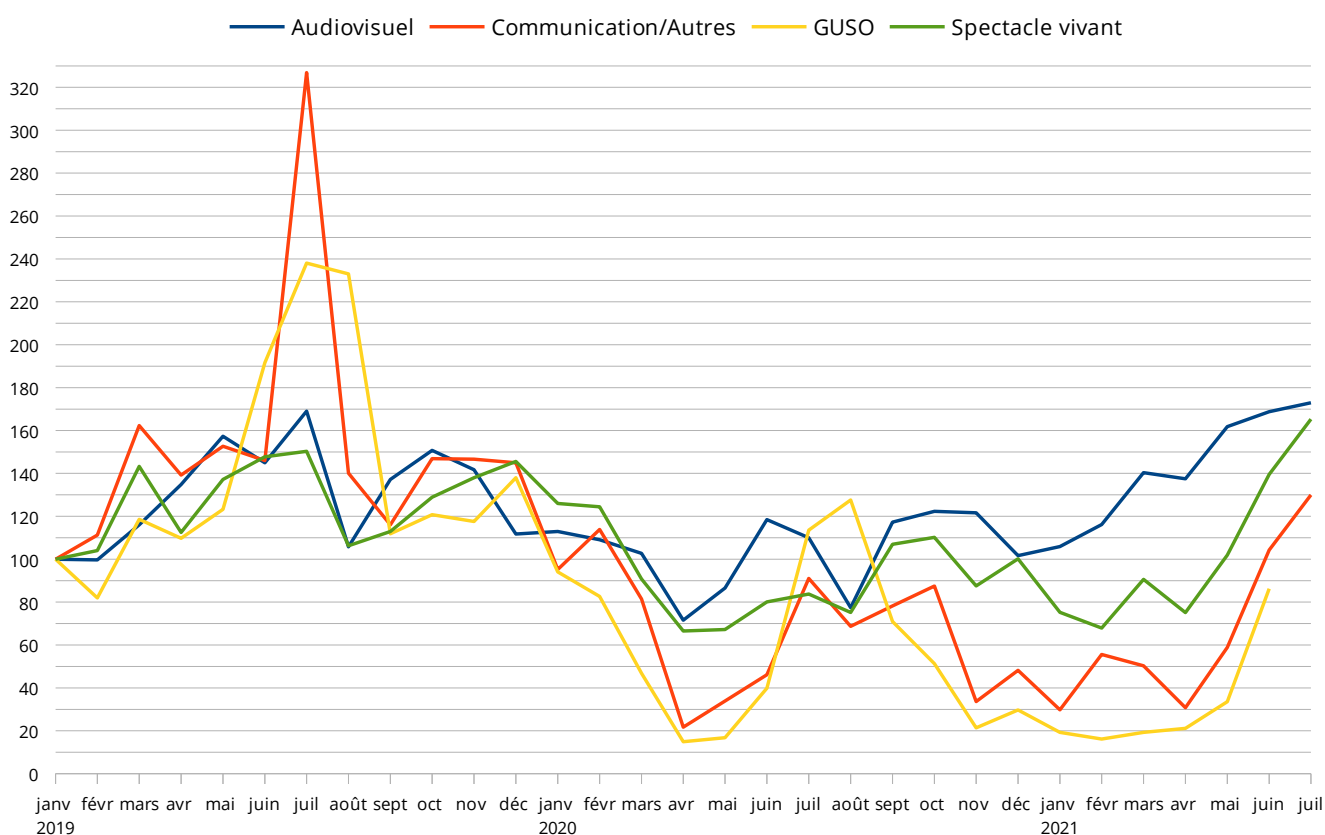
Le champ retenu est l'ensemble des périodes d'emplois déclarées pour des intermittent·e·s du spectacle (salarié·e·s en Contrat à durée déterminée d'usage - CDDU) par des employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine, quel que soit leur secteur d'activité : audiovisuel, spectacle vivant, communication et autres secteurs (emploi de CDDU occasionnels par le GUSO). L'indice salarial (indice de base 100 en janvier 2019) représente l'évolution de la masse salariale brute de chaque mois par rapport au mois de janvier 2019.

L'indice salarial montre une nette différence de l'évolution de la masse salariale depuis le mois de janvier 2019 en fonction du profil des employeurs. Si l'on constate une diminution de la masse salariale lors du premier confinement quelque soit le profil d'employeur, c'est le secteur de l'audiovisuel qui a été le moins touché durant cette période et par la suite. Malgré une reprise à l'été 2020, la masse salariale du secteur communication et des employeurs du GUSO reste très impactée, notamment à partir du dernier trimestre 2020 et jusqu'à avril 2021.

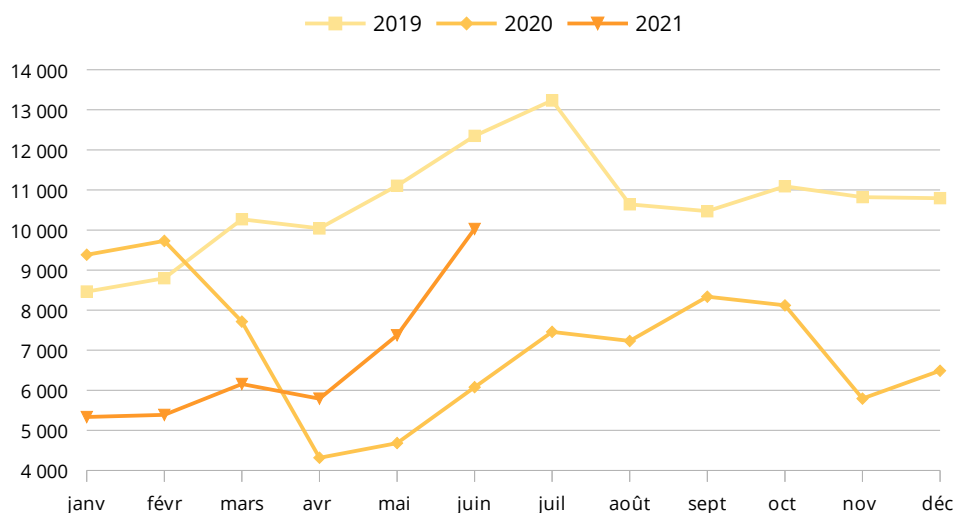
A partir du mois de mai 2021, l'indice salarial repart à la hausse, quelque soit le type d'employeur.

En juin 2021, le nombre d'intermittents travaillant pour un employeur de Nouvelle-Aquitaine est de 10 028 : ils étaient 12 349 en juin 2019, ce qui représente une diminution de 19%. Sur cette même période, cette baisse est de 51% pour les employeurs du GUSO, de 34% pour le secteur communication, de 12% pour le spectacle vivant. Le nombre d'intermittents travaillant pour un employeur de l'audiovisuel en juin 2021 à quant à lui rejoint le niveau de juin 2019. Il en est de même pour le secteur du spectacle vivant au mois de juillet : le nombre d'intermittent du spectacle est identique à celui de juillet 2019.

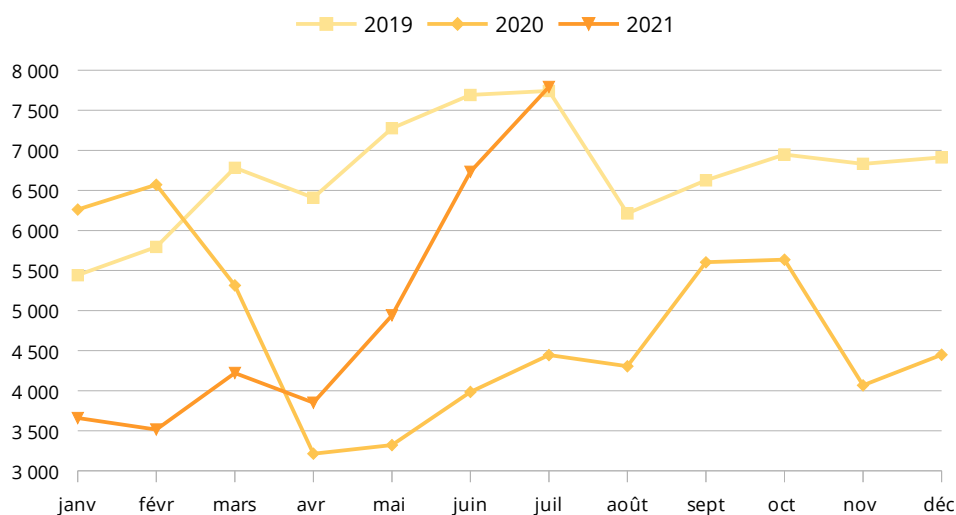
Indice salarial des intermittent·e·s du spectacle relevant du GUSO, de l'audiovisuel, du spectacle vivant et de la communication entre janvier 2019 et juillet 2021



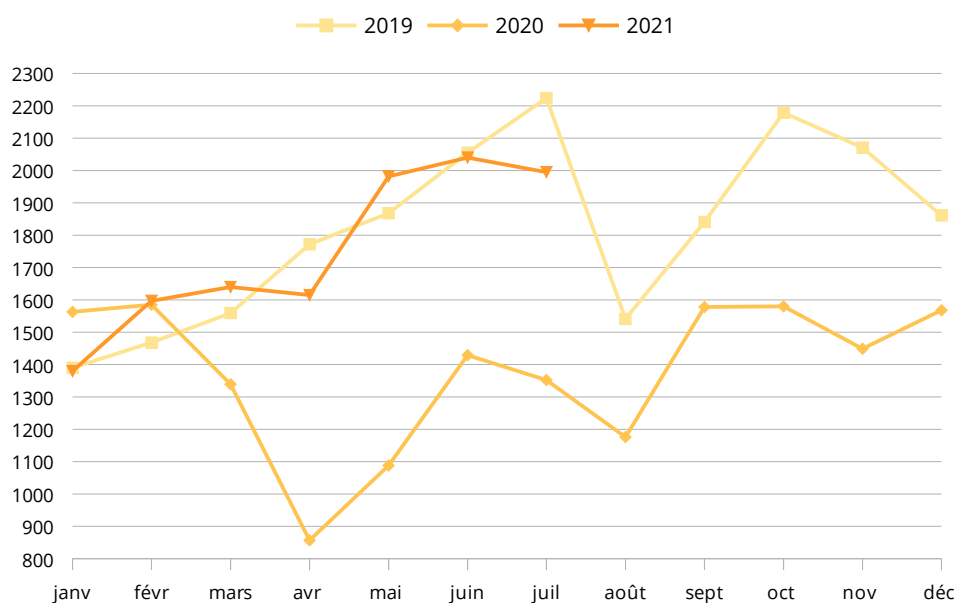
Nombre mensuel d'intermittent-e-s du spectacle en 2019, 2020 et 2021



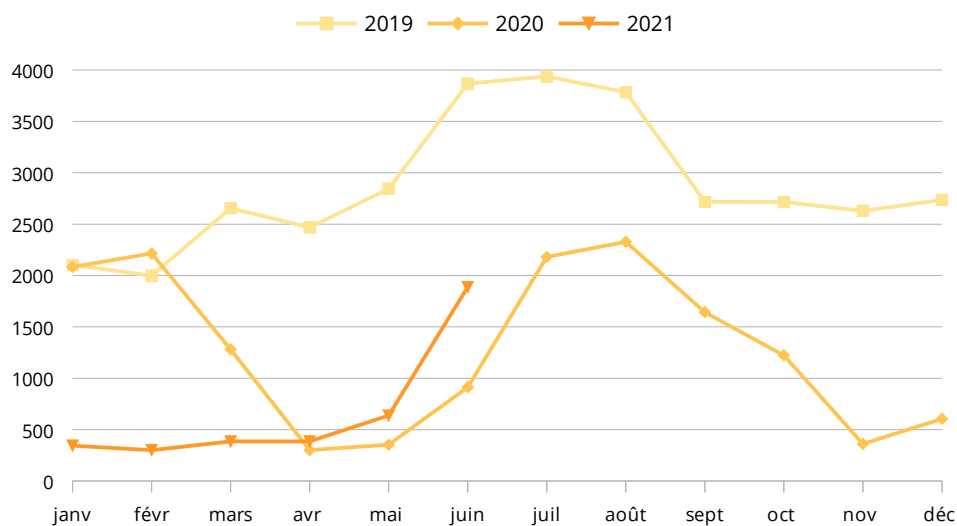
Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs du spectacle vivant en 2019, 2020 et 2021



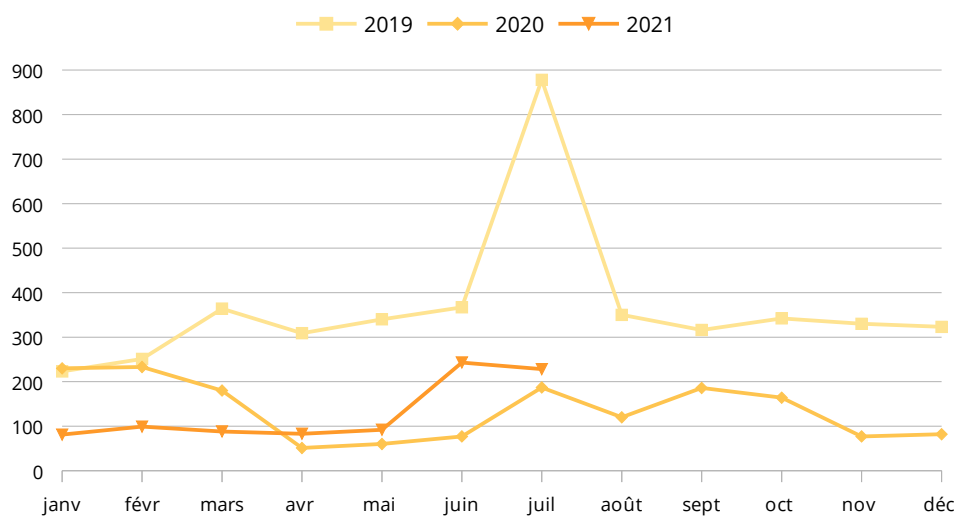
Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs de l'audiovisuel en 2019, 2020 et 2021



Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs du GUSO en 2019, 2020 et 2021



Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs de la communication en 2019, 2020 et 2021



4. LA CRÉATION D'ENTREPRISES DES SECTEURS CULTURELS

4.1. LES INSCRIPTIONS D'ENTREPRISES AU RÉPERTOIRE SIRENE

Source : Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements), Insee, au 30/09/2021

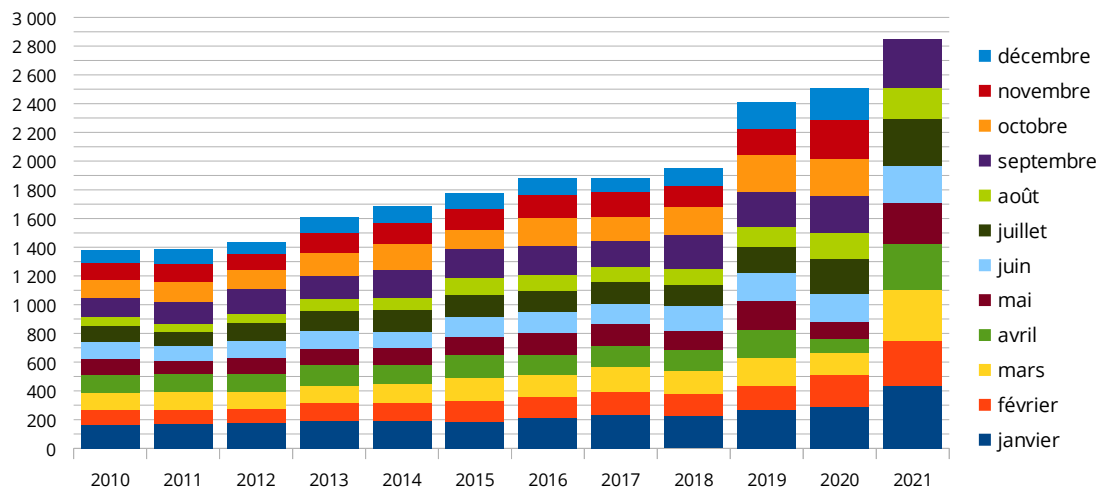
Le répertoire Sirene répertorie toutes les entreprises, quels que soient le statut juridique adopté et la nature de l'activité exercée : microentreprises et sociétés, associations, organismes publics (Institutions et services de l'Etat, collectivités territoriales, etc.).

Depuis 2010 on observe une augmentation du nombre d'inscription d'entreprises et d'associations dans les secteurs de la culture en Nouvelle-Aquitaine au répertoire SIRENE. L'année 2019 est plus particulièrement marquée avec une augmentation de 32% par rapport à 2018. Cette hausse des inscriptions se poursuit en 2020 et 2021. **En septembre 2021 le nombre de création de nouvelles entités juridiques a dépassé le nombre de création totale de l'année 2020. Entre septembre 2020 et septembre 2021, il y a une progression de 83%.**

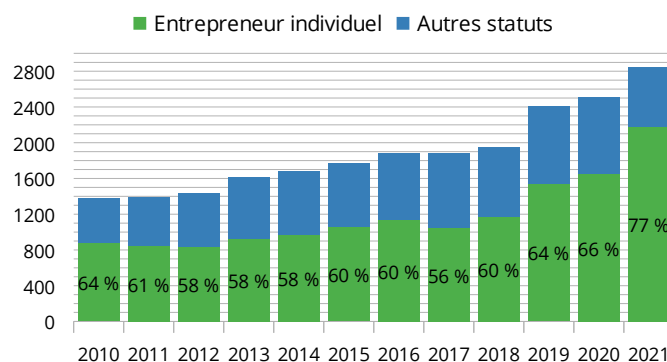
Cette hausse constatée à partir de 2019 est **largement soutenue par une progression annuelle de nouveaux entrepreneurs individuels**. Ce statut juridique représentait 60% des nouvelles créations d'entreprises en 2018 et il concerne en 2021 déjà 77% des nouveaux inscrits au répertoire Sirene. Si la part des entrepreneurs individuels dans le secteur culturel est la plus importante dans le secteur des arts visuels (en moyenne, 66% depuis 2010), celle dans le secteur de l'édition écrite est en forte progression passant de 9% en 2018 à déjà 16% en septembre 2021.

Au cours du troisième trimestre 2021 et de manière générale, le secteur culturel qui enregistre le plus d'inscriptions est celui des arts visuels (430).

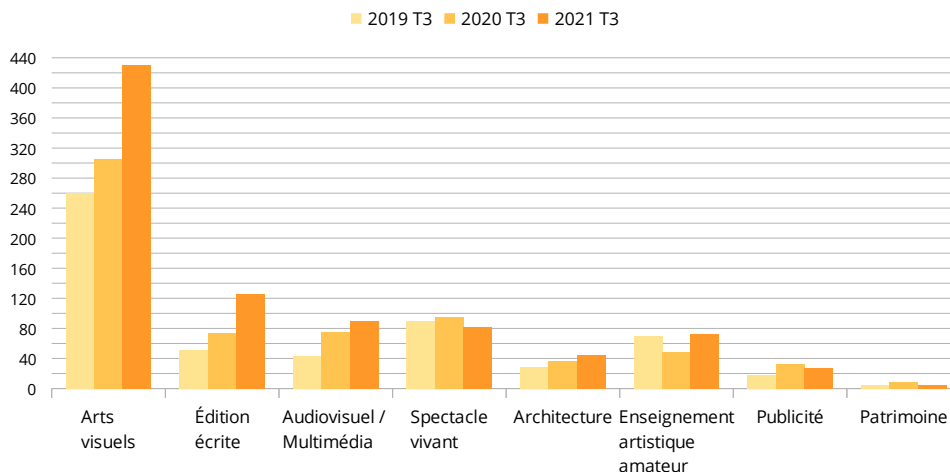
Nombre mensuel d'inscriptions d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine entre 2010 et 2021



=> Zoom sur les entrepreneurs individuels



Nombre de créations d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine par secteur culturel au second trimestre 2019, 2020 et 2021



4.2. LES IMMATRICULATIONS DE SOCIÉTÉS COMMERCIALES DES SECTEURS CULTURELS

Source : Infogreffe – open data

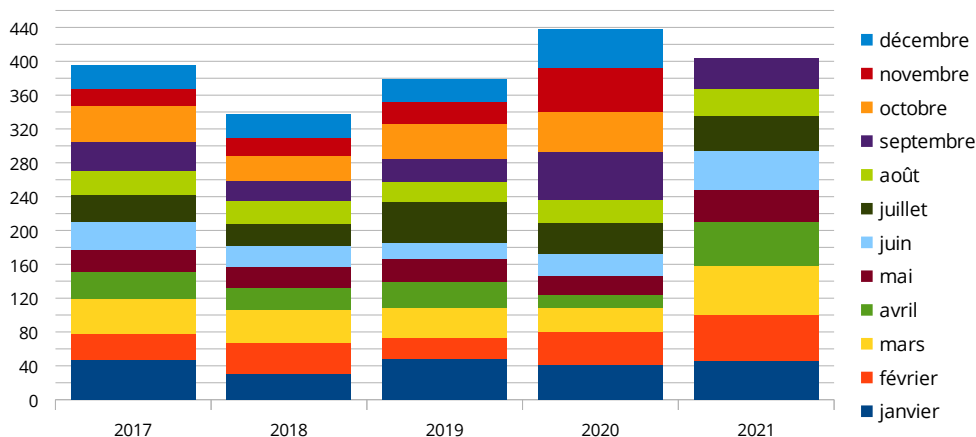
Le Registre national du commerce et des sociétés (RCS) est une base de données regroupant toutes les personnes physiques et les personnes morales exerçant une activité commerciale. Toutes les entreprises dont l'activité est commerciale doivent obligatoirement s'y inscrire sous peine de sanctions. Sont notamment concernées : les entreprises individuelles (EI) y compris les micro-entrepreneurs, les entreprises unipersonnelles à caractère limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés par actions simplifiées (SAS), les sociétés anonymes (SA), les sociétés en nom collectifs (SNC) les sociétés civiles et les groupements d'intérêts économiques (GIE).

Ces données se concentrent sur les sociétés commerciales : sont exclus les associations et les établissements publics. Ces données sont disponibles par département.

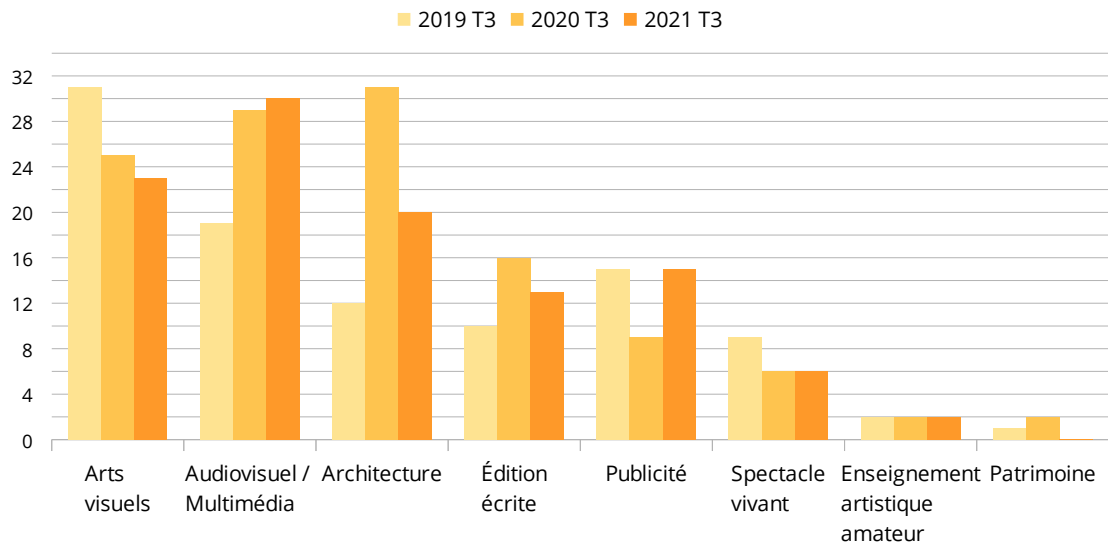
La part totale des immatriculations du secteur culturel au RCS en 2020 était de 2,7% dans l'ensemble des sociétés immatriculées cette année-là (en légère hausse depuis 2017). L'audiovisuel, les arts visuels et l'architecture concentrent 188 immatriculations soit 66% de l'ensemble des immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en 2020.

En 2021, on retrouve ici le même constat que pour les inscriptions au répertoire SIRENE : l'année 2021 surpasse les années précédentes en nombre d'immatriculations au RCS. En septembre 2021, le nombre d'immatriculations est supérieur à celui constaté sur une année complète en 2017, 2018 ou 2019.

Nombre mensuel d'immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2017 et 2021



Nombre d'immatriculations de sociétés par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au troisième trimestre 2019, 2020 et 2021



5. LES FERMETURES D'ENTREPRISES

5.1. LES DÉFAILLANCES

Source : Banque de France – base Fiben

La « défaillance d'entreprise » regroupe les redressements, liquidations judiciaires et procédures de sauvegarde. Bien que comprenant toutes les formes juridiques d'entreprises (sociétés commerciales, coopératives, associations, etc), **ces données ne concernent que les établissements avec un chiffre d'affaires supérieur à 750 000€¹**.

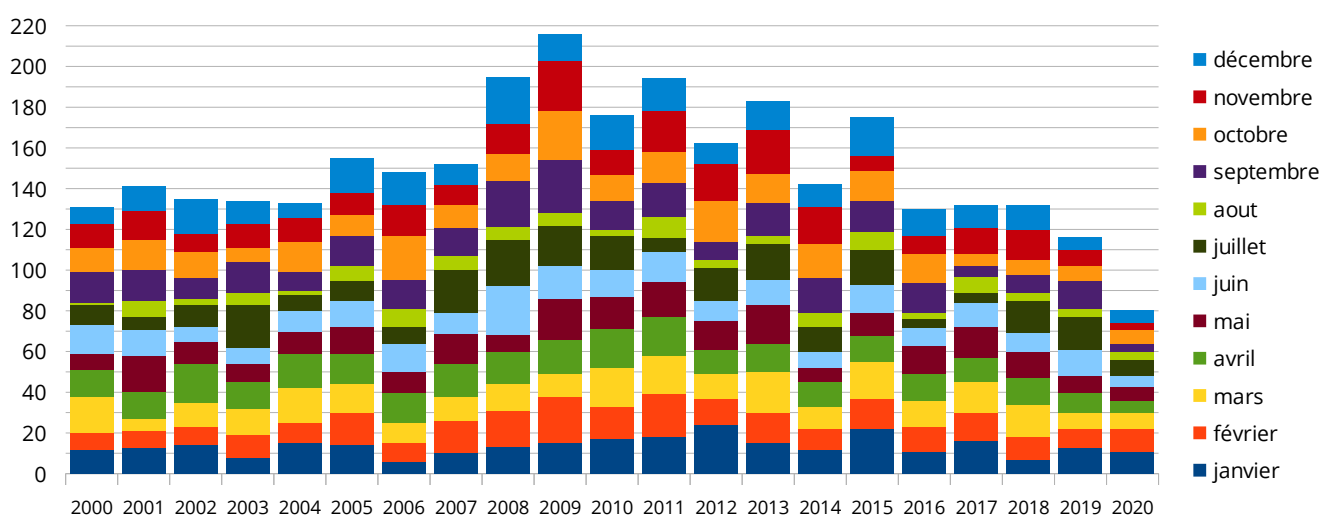
Ces données sont disponibles par département, pour chaque code NAF et secteur culturel.

On observe en 2020 une diminution des défaillances dans les secteurs culturels comme dans les autres secteurs de l'économie. Cela s'explique en premier lieu par l'impact momentané qu'ont eu à la fois la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont modifié temporairement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements. En second lieu, cela s'explique par l'impact des mesures de soutien qui apportent des aides de trésorerie ou permettent aux entreprises de réduire ou retarder le paiement de certaines charges, et donc le risque de faire défaut sur ces paiements (mesures d'activité partielle, Prêts garantis par l'État (PGE) avec remboursements différés, fonds de solidarité, moratoires, etc.).

On observe une diminution de 31% des défaillances entre décembre 2019 et décembre 2020. Malgré cette diminution en 2020, la part des défaillances dans les secteurs culturels est en légère augmentation en 2020 (+3,1%) par rapport à 2019.

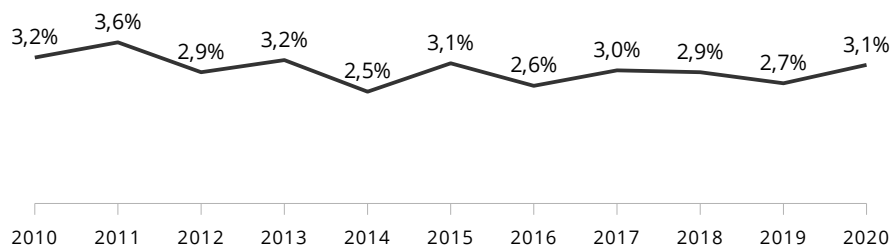
La diminution des défaillances se constate dans tous les secteurs culturels à l'exception du secteur de la publicité.

Nombre mensuel de défaillances d'entreprise dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020

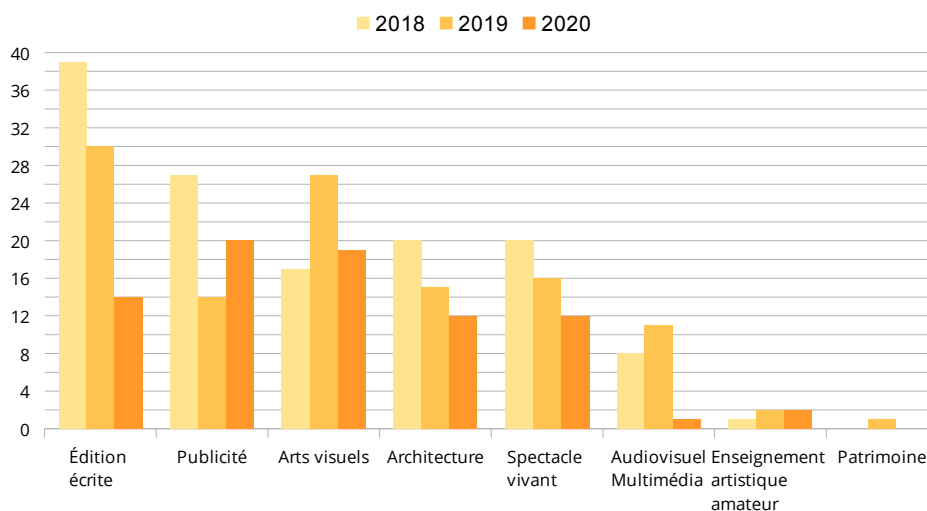


1 Hors subvention ; pour plus de détail : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/11/13/methode_stat_info_de-faillances_9-juin-2016.pdf

Part des défaillances des secteurs culturels dans l'ensemble des défaillances en Nouvelle-Aquitaine, entre 2010 et 2020



Nombre annuel de défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre 2018 et 2020



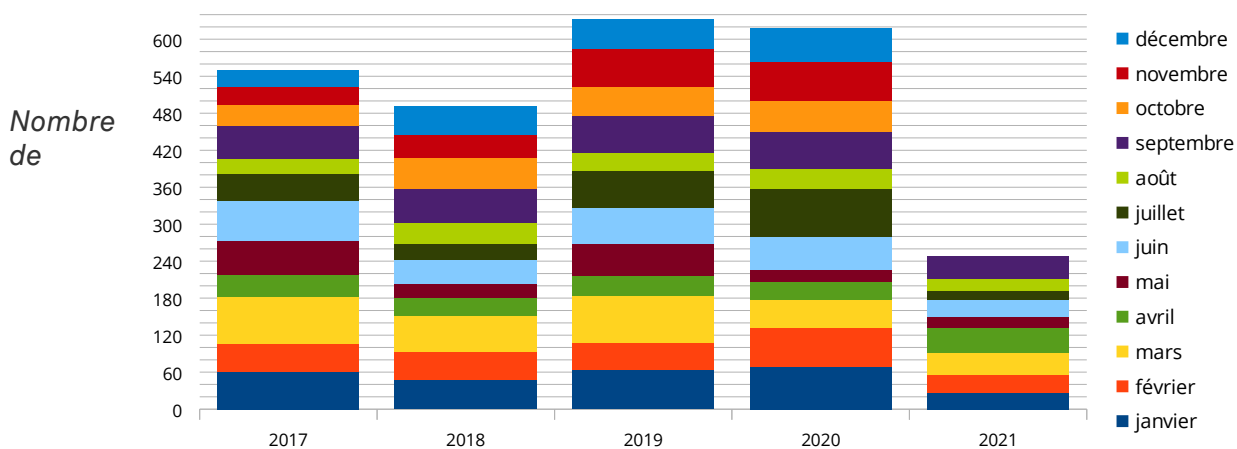
5.2. LES RADIATIONS D'ENTREPRISES

Source : Infogreffe – open data

La part des radiations des entreprises du secteur culturel au RCS en 2020 était de 3,4% dans l'ensemble des sociétés radiées cette année-là (en très légère hausse depuis 2018). Les arts visuels, la publicité et l'édition écrite représentent 63% des radiations du secteur culturel en 2020 avec un nombre total de 387.

En 2021, il y a une forte diminution du nombre de radiations au RCS.

Nombre mensuel de radiations d'entreprises du secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine, de 2017 à 2020



radiations d'entreprises par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au troisième trimestre 2019, 2020 et 2021

